



# Rentrée 2021 2nde Section Internationale



*Lycée International*

*1 rue des Pontonniers*

*BP 80041*

*67017 STRASBOURG CEDEX*

*Tél 03 88 37 15 25*

*Courriel : [lycee.international@ac-strasbourg.fr](mailto:lycee.international@ac-strasbourg.fr)*

## POUR LES ELEVES QUI ARRIVENT DANS L'ACADEMIE DE STRASBOURG

*Votre enfant a suivi sa scolarité en France ou dans  
système français (AEFE)*

Entrée en 2nde GT : les vœux sont saisis par le chef  
d'établissement dans lequel l'élève est scolarisé.

Entrée en 1ère et terminale : contacter la DSDEN afin  
de faire une demande d'admission.

*Votre enfant arrive de l'étranger et a suivi une  
scolarité autre que française :*

Pour les enfants francophones : contacter la DSDEN  
pour faire une demande d'admission.

Pour les enfants étrangers : contacter le CIO dès  
l'arrivée en France afin de passer des tests de  
positionnement pour valider le niveau d'admission.

C.I.O. Centre d'Information et d'Orientation

14 rue du Maréchal Juin

67084 Strasbourg cedex

Tél : 03 88 76 77 23 [cio.strasbourg@ac-strasbourg.fr](mailto:cio.strasbourg@ac-strasbourg.fr)

DSDEN Direction des Services Départementaux de  
l'Education Nationale

Service de la DIVEL

65 avenue de la forêt noire

67083 Strasbourg cedex

Tél : 03 88 45 92 50 [Ce.ia67@ac-strasbourg.fr](mailto:Ce.ia67@ac-strasbourg.fr)

### Les sections internationales du lycée

allemand—anglais—espagnol—italien—  
polonais—russe

Le recrutement est académique. Les candidats  
passent obligatoirement des tests (écrit et oral)  
d'admission dans la langue.

La demande d'admission en classe de 2nde se fait  
directement avec le collège d'origine de l'élève. Les  
résultats aux tests et l'admission en 2nde sont deux  
choses distinctes. La réussite aux tests ne vaut pas  
admission en classe de 2nde.

Les résultats de l'affectation seront connus fin juin  
2021. Les familles seront convoquées début juillet  
pour les inscriptions en 2nde.

Pour les informations concernant le fonctionnement  
et les particularités de chacune des sections  
internationales, nous vous invitons à consulter les  
flyers des sections sur notre site internet du lycée,  
rubrique « Formations » « S.I. ».

Des visioconférences d'information pour  
chaque section internationale seront  
proposées au début de l'année 2021.

Pour tout renseignement complémentaire, vous  
pouvez contacter par mail

Laurence STELMACH

Secrétariat des Elèves

[Secretariat.eleves.lips@ac-strasbourg.fr](mailto:Secretariat.eleves.lips@ac-strasbourg.fr)

# Du 15 décembre 2020 au 25 janvier 2021

## Pré-inscription aux tests d'entrée sur le site du lycée

[www.lyc-sections-internationales-strasbourg.ac-strasbourg.fr](http://www.lyc-sections-internationales-strasbourg.ac-strasbourg.fr) rubrique « **ADMISSION S.I.** »

Date limite de retour des fiches de candidature  
et des pièces complémentaires :

**12 février 2021**

La convocation aux tests sera envoyée par  
courriel entre le 15 et le 19 février 2021.

Tests écrits et oraux du 8 mars au 26  
mars 2021

Envoi des résultats aux familles fin du  
mois de mai 2021

### Les élèves de section internationale

Les sections internationales offrent aux enfants des familles étrangères ou binationales installées en France la possibilité d'être intégrés dans le système scolaire français tout en continuant les apprentissages dans leur langue maternelle.

Dans le même temps, les SI offrent à des enfants français revenus d'expatriation ou disposant de la motivation et des compétences linguistiques nécessaires la possibilité de développer ces compétences en bénéficiant d'un environnement bilingue et biculturel.

### LE PARCOURS DE FORMATION EN SECTION INTERNATIONALE (S.I.)

**La formation en SI constitue un parcours exigeant.** Elle peut commencer dès le CP pour aboutir à la classe de terminale. Les élèves de SI suivent une scolarité française à laquelle sont intégrés des enseignements spécifiques leur permettant de suivre **une formation poussée dans la langue du pays partenaire** et selon la tradition pédagogique du pays partenaire.

Au lycée, deux disciplines sont dispensées dans la langue de la section, en fonction de programme mis en place conjointement par le ministère français et les autorités éducatives du pays partenaire :

- la « langue et littérature » : plus qu'un enseignement de langue étrangère, il s'agit d'un enseignement de lettres dans la langue de la section, au même titre que le français.
- L'histoire-géographie : le programme français est adapté de façon à laisser une large place à l'histoire et à la géographie du pays de la section.

### LES ENSEIGNANTS DE SECTION INTERNATIONALE

Les enseignants de section internationale sont le plus souvent locuteurs natifs de la langue qu'ils enseignent et titulaires des diplômes d'enseignement du pays partenaire.

### EXAMENS ET DIPLOMES

Les élèves ayant suivi un parcours de formation en section internationale passent des épreuves spécifiques au baccalauréat de façon à obtenir l'Option Internationale du Baccalauréat (OIB), qui jouit d'une reconnaissance importante notamment auprès des universités étrangères.

Le baccalauréat OIB est constitué :

- des épreuves obligatoires de droit commun
- d'une épreuve spécifique de langue et littérature dans la langue de la section (écrit et oral)
- d'une épreuve spécifique d'histoire-géographie (écrit et oral)

Les coefficients de l'OIB :

Pour obtenir l'indication « option internationale » sur le diplôme du baccalauréat, le candidat doit obtenir une moyenne d'au moins 10/20 dans l'ensemble des épreuves. Les coefficients relativement élevés de ces épreuves leur font ainsi jouer un rôle important pour l'obtention du diplôme ou celle d'une mention.

Seuls les élèves scolarisés dans l'académie de Strasbourg ou qui vont emménager dans l'académie pour la rentrée de 2021 peuvent s'inscrire aux examens d'entrée des Sections Internationales du Lycée International des Pontonniers